

LETTRE DU CENTRE N° 193

Sujet : Lecture des comptes Allure

En 2014 et 2015, le Centre de formation et des expertises métiers a organisé des sessions de formation sur la lecture des comptes des allocataires dans Allure.

Nous reconduisons cette proposition afin de tenir compte des évolutions d'Allure et pour donner l'opportunité aux gestionnaires n'ayant pas suivi les premières sessions de formation de se perfectionner dans la lecture du compte d'allocataire.

Vous trouverez ci-après le contenu et les modalités pratiques de cette formation.

D'une durée d'une journée, deux sessions sont proposées. Elles se dérouleront, de 9h30 à 17h30, au GIE Agirc-Arrco, aux dates suivantes :

- lundi 19 septembre 2016 pour les conseillers retraite liquidation
- mardi 20 septembre 2016 pour les conseillers retraite allocataires

Il convient de retourner le bulletin d'inscription complété avant le 30 juin 2016 au centre de formation et des expertises métiers (fax : 01.71.72.16.11 ; e-mail : gje.cfp@agirc-arrco.fr).

Cette formation peut également être proposée en intra. Des sessions réunissant plusieurs GPS peuvent également être organisées sur site à la demande (contacter Catherine Kernanet, responsable de projet pédagogique, ckernanet@agirc-arrco.fr, 01.71.72.13.22).

A noter, cette formation sera intégrée à l'offre catalogue du CFEM de 2017.

PJ : Contenu de la formation
Bulletin d'inscription

*Destinataires : Direction générale
Direction retraite
Direction de la communication
Direction des ressources humaines
Responsables formation
Pour info : secrétaire du CE*

La lecture des comptes Allure

Durée : 1 jour

Objectifs :

- Traduire les écritures de gestion présentes sur le compte Allure.
- Interpréter les flux financiers.
- Identifier les cycles de vie des écritures comptables.

Pré-requis :

Expérience dans le domaine de la gestion allocataire et de la liquidation

Déroulé de la formation :

Présentation générale de la synthèse bénéficiaire

- L'accès aux différentes fonctionnalités
 - Consultation ou gestion de l'individu
 - Consultation ou gestion de la situation Tiers réglementaire
 - Consultation du compte
 - Consultation ou gestion des enquêtes
 - Consultation ou gestion des pièces justificatives
 - Gestion de la périodicité
 - Consultation des droits et de la carrière
 - Consultation ou gestion des plans de prélèvements Tiers
 - Consultation ou gestion des tiers mandataires
 - Consultation ou gestion de la clôture temporaire
- La définition des différents statuts

Le compte

- Les opérations de gestion
- Les flux financiers :
 - Sorties de fonds, entrées de fonds

Codification des valeurs

- Le cycle de vie des différentes écritures comptables
- Statuts du Dossier Prestations Retraite
- Statuts des droits (Gel, suspension, clôture...)
- Statuts des écritures de gestion (engagement du paiement)
- Statuts de l'ordre de paiement (payé, transmis, annulé, rejeté....)
- Statuts des écritures de gestion (indu, remboursement)

Analyse de cas concrets

Tarif pédagogique : 350 € par stagiaire

Responsable pédagogique : Catherine Kernanet (ckernanet@agirc-arrco.fr)

Les dates proposées au GIE Agirc-Arrco :

- 19 septembre 2016 pour les conseillers retraite liquidation
- 20 septembre 2016 pour les conseillers retraite allocataires
- Cette formation peut également être proposée en intra. Des sessions réunissant plusieurs GPS peuvent également être organisées sur site à la demande (contacter Catherine Kernanet, responsable de projet pédagogique, ckernanet@agirc-arrco.fr, 01.71.72.13.22).

BULLETIN D'INSCRIPTION

La lecture des comptes Allure

(*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (*): _____ Prénom : _____

Fonction : _____ Service : _____

Nom et adresse du Groupe : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : _____

La session choisit :

- Le 19 septembre 2016 (pour les conseillers retraite liquidation)
- Le 20 septembre 2016 (pour les conseillers retraite allocataires)

Facture valant convention à établir :

au nom du service formation de l'organisme : _____

au nom de l'organisme (autre service) :
Service _____

au nom d'un autre organisme (Afdas, Agefos, Gie...) et dans cette hypothèse, préciser son nom et ses coordonnées :

Nom de l'organisme : _____

Nom du correspondant (*) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Le coût individuel de la participation à la formation est de 350 €; il convient d'y ajouter 19,50 euros de repas par jour (règlement à réception de la facture).

Date et cachet de l'organisme

Service Formation

Signature

A renvoyer avant le 30 juin 2016 après validation de votre service Formation, par écrit au CFEM, 16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12, ou par fax : 01.71.72.16.11, ou par mail (gie.cfp@agirc-arrco.fr) ou par préinscription sur le site du CFEM (https://cfp.agirc-arrco.fr) au moyen du code d'accès Nymphaea attribué au service formation du groupe.